



COMMISSION SPORTIVE et DISCIPLINE

Procès-Verbal réglementaire N° 04

Réunion restreinte du : 03 OCTOBRE 2019

Membres présents : André CAILLET - Albert GUESNON - Serge LOVEIKO - Christian MOTTELAY - Christian VANTHUYNE

Conformément à l'article 20 de l'annexe 3 des Règlements du District du Calvados de Football, la Commission décide de retenir les FORFAITS, suivant le tableau ci-dessous.

FORFAITS					
N° MATCH	CLUBS	CATEGORIES	DIVISION - SERIE GROUPE	OBSERVATIONS	AMENDES
21919989	LE HOME VARAVILLE AS 11	Vétérans	Coupe - P	FORFAIT	46,00 €
21952395	FALAISE ESFC 1	Seniors Féminines	Depart 1 - U	FORFAIT (1)	46,00 €
21952470	LISIEUX CA PA 1	Seniors Féminines	Depart 2 - U	FORFAIT GENERAL	108,00 €
22001546	BLAINVILLE BB GRPT 1	U 16 F	Depart - U	FORFAIT (1)	8,00 €
22020862	VILLERS HOULGATE AS 1	U 13 F	Depart 2 - U	FORFAIT GENERAL	24,00 €
22020866	POTIGNY VILLERS AS 1	U 13 F	Depart 2 - U	FORFAIT (1)	8,00 €

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Le Président : Jean GUYONNET

Le Secrétaire : Albert GUESNON